

ALERTE CO₂ Persistance des accidents mortels

En vinification, la fermentation du moût engendre la formation de dioxyde de carbone (CO₂).

Ce gaz inodore et incolore, plus lourd que l'air, a tendance à s'accumuler dans les parties basses et dans les espaces confinés.

Il y a un risque fort d'asphyxie à tout moment et en tout point de la cave.

IL Y A URGENCE
À AGIR DANS
VOS EXPLOITATIONS!



CONTACT: cphsct46@gmail.com





AGISSEZ EN PRÉVENTION!



CAPTAGE - VENTILATION

Ne comptez pas uniquement sur la ventilation naturelle mais misez en priorité sur un captage à la source et une ventilation mécanique. Ventilez les cuves mêmes vides avant d'y entrer.

CAPTAGE À LA SOURCE

- Le captage doit se faire au plus près du point d'émission de CO₂.
- Le rejet doit se faire à l'extérieur du bâtiment.
- Le débit est calculé en fonction des surfaces de captage.
- Il doit y avoir une compensation du débit extrait par un débit équivalent d'air neuf.

VENTILATION GÉNÉRALE

- Il faut introduire l'air neuf et extraire l'air pollué par l'installation de ventilateurs fixes.
- Les débits sont calculés en fonction de la capacité de production de la cave avec une concentration maximale inférieure à 0, 5% de Co2 (valeur moyenne maximale autorisée sur 8h).
- La valeur indicative est : 5m3 /h par hl de vin produit.
- N'oubliez pas la ventilation des espaces confinés tels que les cuves lors des opérations de pigeage, décuvage et nettoyage.



DETECTION DU CO,

Bannissez le test de la bougie! En effet, la flamme peut continuer à brûler malgré un taux toxique ou mortel de CO₂.

- Assurez la détection permanente de CO₂ au moyen :
- d'une installation de détection fixe (mais attention, dans ce cas, à bien choisir les points de détection)
- de détecteurs de CO₂ portables, en complément.
- La fréquence d'étalonnage est à respecter.
- Fixes ou portables, les détecteurs sont avec sondes ou prises d'atmosphères déportées pour un contrôle en dehors des zones dangereuses.
- Les contrôles dans les cuves, points bas etc. sont à effectuer avant d'y entrer.
 Ils sont à réaliser avec un appareil portable en présence de surveillant.
- La détection doit se faire tout au long des travaux.







ORGANISATION DES SECOURS

- Mettez en place une procédure de secours connue de tous comprenant des consignes claires.
- Attention! descendre dans une cuve pour sortir une personne inconsciente est très risqué: 1 personne intoxiquée sur 3 l'a été en portant secours.
- Le conseil de la CPHSCT du Lot pour cette procédure : des salariés formés à joindre sans délai le 18 ou 112 et attendre les secours sans intervenir. Sinon : mettre à disposition du personnel du matériel de secours adapté et entretenu et former ce personnel à l'utilisation du matériel.
- Faites des exercices réguliers de sauvetage.



ORGANISATION DU TRAVAIL FORMATION

- Assurez la formation de vos personnels (cela va au-delà de la sensibilisation/ information) y compris et surtout pour les travailleurs saisonniers et en CDD de courte durée
- Vérifiez que la formation a été bien reçue notamment auprès des travailleurs étrangers ne maitrisant pas la langue française.
- Obligez les personnels à signaler une intervention en cuve souterraine et à la faire à 2 (un reste à l'extérieur).
- Affichez les procédures d'intervention, les consignes de sécurité et de secours.
- Identifiez et signalez les points bas à vos salariés.